



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 41

TROISIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

L'Assemblée convient de procéder au débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 202.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. GRAYDON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 202 — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*.

Le débat se poursuit.

MM. GAUDREAU et PIWNIUK, M. le *ministre* ASHTON ainsi que MM. EWASKO, RONDEAU et PEDERSEN interviennent. M. le *ministre* STRUTHERS exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la flexibilité accrue pour l'épandage de nutriments sera examinée le jeudi 17 avril 2014.

M<sup>me</sup> STEFANSON présente la proposition suivante :

Proposition n° 9 : Réduction du fardeau administratif au Manitoba

Attendu :

que les petites entreprises et les petits entrepreneurs favorisent l'innovation dans les industries par le biais de nouvelles technologies et de nouvelles méthodes;

que les entrepreneurs créent des emplois, produisent des biens et des services et font croître l'économie;

que seulement 8 % des entreprises sondées par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) ont confiance en la capacité du gouvernement provincial à appuyer les entreprises dans la province;

qu'il est plus difficile pour les petites entreprises de réussir au Manitoba qu'ailleurs au Canada en raison de la croissance du fardeau administratif et de la réglementation;

que le Manitoba a récemment obtenu la note D- dans le cadre de l'Évaluation des réformes réglementaires menée par la FCEI;

que le président de la Chambre de commerce du Manitoba a écrit au Comité permanent du développement social et économique et a indiqué que le Manitoba était en train d'instaurer un cadre fiscal non compétitif relativement aux autres provinces;

que la prospérité et la santé de l'économie du Manitoba dépendent de l'intensité, de la confiance et de la détermination de ses entrepreneurs;

que la croissance des entreprises au Manitoba a été affectée par les taux d'inflation et d'imposition élevés ainsi que par la faible croissance des salaires,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à réduire le fardeau administratif afin de favoriser un climat plus opportun pour les petites entreprises et les petits entrepreneurs de la province;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à prendre des mesures afin de réduire les régimes fiscaux excessifs qui sont imposés aux entreprises et de créer un climat propice à la réussite des petites entreprises et des petits entrepreneurs.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> STEFANSON, M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD, MM. MARTIN, GAUDREAU et FRIESEN ainsi que M<sup>me</sup> WIGHT interviennent. M. le *ministre* BJORNSON exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

**TREIZE HEURES TRENTÉ**

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N<sup>o</sup> 49) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba /The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act;*

(M. le *ministre* SWAN)

(N<sup>o</sup> 206) — *Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act.*

(M. EWASKO)

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. FRIESEN — Présentation d'une demande à l'Assemblée législative du Manitoba afin qu'elle reconnaisse que la hausse de la TVP entraînera une croissance considérable des achats transfrontaliers et exercera une pression supplémentaire sur le secteur de la vente au détail, particulièrement sur les entreprises situées près des frontières du Manitoba, et qu'elle exhorte le gouvernement provincial à annuler cette hausse afin de permettre aux consommateurs manitobains d'effectuer des achats abordables au Manitoba et de soutenir les entreprises locales. (M. Friesen, S. Wiens, D. Harder et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP et à rétablir le droit des Manitobains de voter dans le cadre d'un référendum portant sur toute hausse de cette taxe. (C. Kehler, M. Shellenberg, T. Nathren et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP puisqu'elle nuit à l'emploi et à rétablir le droit des Manitobains de rejeter ou d'approuver toute hausse de cette taxe par le biais d'un référendum. (M. Foster, C. Westphal, G. Simpson et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (C. Holigroski, J. Lloyd, S. Fiola et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP et à rétablir le droit des Manitobains de voter dans le cadre d'un référendum portant sur toute hausse de cette taxe. (T. Ripcik, K. Yaschyshyn, K. Dubé et autres)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> CROTHERS, MM. FRIESEN, ALTEMEYER et WISHART ainsi que M. le *ministre* BJORNSON font des déclarations de député.

---

M. le *ministre* LEMIEUX propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi sur les pratiques commerciales (mesures de protection et d'exécution améliorées à l'intention du consommateur)/The Business Practices Amendment Act (Improved Consumer Protection and Enforcement)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* LEMIEUX et M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD interviennent. Sur la motion de M<sup>me</sup> STEFANSON, le débat est ajourné.

---

**Jeudi 10 avril 2014**

---

M. le *ministre* LEMIEUX propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 34 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (produits de crédit à coût élevé)/The Consumer Protection Amendment Act (High-Cost Credit Products)*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* LEMIEUX, MM. SCHULER et WIEBE ainsi que M. le *ministre* SWAN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

\_\_\_\_\_

M. le *ministre* LEMIEUX dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 34.

(Document parlementaire n° 38)

\_\_\_\_\_

M. le *ministre* SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 3 — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité des témoins/The Witness Security Amendment Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN et M. GOERTZEN interviennent. Sur la motion de M. PEDERSEN, le débat est ajourné.

\_\_\_\_\_

M. le *ministre* SWAN dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 3.

(Document parlementaire n° 39)

\_\_\_\_\_

M. le *ministre* SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 31 — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (agents de sécurité communautaire)/The Police Services Amendment Act (Community Safety Officers)*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN, M. GOERTZEN, M. le *ministre* ASHTON ainsi que MM. GERRARD et MALOWAY interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. le *ministre* SWAN dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 31.

(Document parlementaire n° 40)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* BRAUN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* BRAUN intervient. Sur la motion de M<sup>me</sup> STEFANSON, le débat est ajourné.

---

M. le *ministre* ALLUM propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 37 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (branchement à Internet)/The Public Schools Amendment Act (Connecting Schools to the Internet)*.

Il s'élève un débat.

**Jeudi 10 avril 2014**

---

M. le *ministre* ALLUM ainsi que MM. EWASKO et CALDWELL interviennent. Sur la motion de M. PEDERSEN, le débat est ajourné.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 33 — *Loi sur les occasions d'apprentissage en milieu de travail (marchés de travaux publics)/The Apprenticeship Employment Opportunities Act (Public Works Contracts)*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD intervient. Sur la motion de M. GOERTZEN, le débat est ajourné.

---

La séance est levée à 16 h 57, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID